

L'intégration du genre dans le cycle de projet : checklist interne – Critères Qualité



Document de travail, Plan France, 02/12/2010

« L'intégration des questions de genre consiste à évaluer les implications des femmes et des hommes dans toute action planifiée comprenant la législation, les procédures ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cette stratégie permet d'intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes à la conception, à la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation des procédures et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales pour qu'ils en bénéficient de manière égale et que l'inégalité actuelle ne soit pas perpétuée. »

Source : Conseil Economique et Social des Nations-Unies

Double objectif poursuivi par Plan France

1- Disposer en interne d'un **outil qui renforce la prise en compte de la perspective de genre** dans les projets soutenus par Plan France. Cet outil sera le reflet des critères de qualité portés par Plan France en la matière.

2- **Partager ces critères de qualité avec nos équipes de terrain partenaires**, sous une forme facile d'accès, pragmatique et adaptée à chaque contexte et à chaque type de projet. Le degré d'exigence de Plan France vis-à-vis de ses partenaires sera fonction de plusieurs facteurs :

- ✓ Le degré de priorité accordé aux questions de genre par chaque bureau de terrain,
- ✓ Le niveau d'expertise de l'équipe en charge du projet en matière de genre,
- ✓ Le niveau d'expertise de l'équipe en charge du projet en matière de méthodologie de projet,
- ✓ Le type de projet envisagé : lorsque la perspective de genre sera considérée comme une fin en soi et non uniquement comme un moyen, le niveau d'exigence sera plus élevé.

Des actions et des outils adaptés à chaque objectif

1- Actions visant l'atteinte de l'objectif 1 :

- ✓ Une formation suivie par l'équipe projet de Plan France sur les problématiques de genre pour mettre l'ensemble des membres de l'équipe au même niveau d'information (référentiel théorique commun, partage d'expériences, lieux ressources, identification de critères qualité, d'outils...). Cf. formation pilotée par le F3E (2x 2 jours), suivie en octobre/novembre 2009.
- ✓ L'élaboration collective d'une checklist de questions à se poser à chaque étape du cycle de projet pour assurer la prise en compte de la perspective de genre dans les projets.

2- Actions visant l'atteinte de l'objectif 2 :

- ✓ Adapter la checklist de Plan France à chaque contexte et chaque type de projet, tout en s'assurant de partager a minima certaines questions (critères qualité) considérées prioritaires (voir questions en gras).
- ✓ Améliorer la qualité de la checklist en diffusant ce premier document de travail, non seulement aux bureaux de terrain, mais également à d'autres collègues de Plan et partenaires extérieurs possédant une expertise dans le domaine du genre.

Checklist Interne – Critères Qualité

Question préliminaire au bureau de terrain

Le bureau de terrain de Plan a-t-il déjà conçu ou utilisé une stratégie ou un outil spécifique pour intégrer la perspective de genre à ses projets ?

PLANIFICATION

Equipe projet	SENSIBILISATION, COMPETENCES ET MOYENS	
	1. L'équipe de Plan et ses partenaires maîtrisent-ils les concepts, les enjeux et les outils leur permettant d'intégrer la perspective de genre au projet ?	
	2. Si ce n'est pas le cas, des activités sont-elles prévues (<i>formations, conseil, recherche, plaidoyer...</i>), ainsi que les ressources correspondantes, pour les sensibiliser et/ou renforcer leurs compétences en termes d'intégration de l'équité de genre dans le cycle de projet ?	
	EQUITE DANS LA COMPOSITION DE L'EQUIPE	
	1. Y a-t-il équité de genre au sein de l'équipe du projet / du comité de pilotage / des volontaires communautaires ? Cela assure-t-il une équité de genre dans le processus de prise de décision ?	
	2. Si ce n'est pas le cas, ne pensez-vous pas que cela pourrait compromettre les communications et les relations avec les bénéficiaires ?	
Analyse de situation (étude de base)	PROCESSUS D'ANALYSE	
	1. Plan a-t-il mené une analyse de genre dans la zone d'intervention ?	
	2. Des données sexospécifiques sont-elles disponibles ? Les écarts ont-ils été analysés ?	
	CONTENU DE L'ANALYSE : IDENTIFIE-T-ELLE ET EVALUE-T-ELLE...	
	1. Les éléments contraignant ou facilitant la mise en œuvre de l'équité de genre ? (<i>facteurs sociaux, culturels, législatifs, politiques publiques...</i>)	
	2. Le processus de participation des hommes et des femmes à la prise de décision et au contrôle des ressources, des opportunités et des capacités dans les différents domaines (familial, professionnel, politique) ?	
	3. Leurs obstacles à l'accès et au contrôle de ces ressources, opportunités et responsabilités ?	
	4. Les besoins et priorités des filles/femmes et des garçons/hommes selon eux, particulièrement en ce qui concerne les violations de leurs droits ?	
5. Les moyens d'informer les parties prenantes des résultats de l'analyse, y compris des éléments spécifiques à la perspective de genre ?		

PLANIFICATION

Note: Il est essentiel de prendre en compte et de se reporter régulièrement aux questions de cette section également pendant la phase de mise en œuvre du projet.

Conception du projet	PLANIFICATION SPECIFIQUE AU GENRE : LE PROJET PREVOIT-IL COMMENT...	
	1. Réduire l'impact des éléments contraignants identifiés dans l'analyse de situation ? Si cela n'est pas possible, comment pourraient-ils être pris en compte à chaque étape du projet ?	
	2. Tirer parti des facteurs facilitant l'équité de genre ?	
	3. Répondre aux besoins stratégiques et aux priorités liées au genre, identifiées dans l'analyse de situation ?	
	4. Prendre en compte les potentiels effets négatifs en termes d'équité de genre ? <i>(augmentation du travail des femmes, exclusion sociale des hommes...)</i>	
	5. Effectuer un plaidoyer auprès des autorités locales et nationales à propos des questions de genre ? Comment les gouvernements locaux et nationaux vont-ils être impliqués dans le projet, en particulier à propos des questions de genre ?	
	6. Prendre en compte les CAP (connaissances, aptitudes et pratiques) des parties prenantes à propos des questions de genre ? Par exemple, comment le projet va-t-il traiter les stéréotypes de genre et les attitudes discriminatoires envers les femmes et les filles ?	
	7. Prendre en compte la perspective de genre dans la stratégie de communication du projet ? Cette stratégie informe-t-elle de l'existence du projet, des progrès et des résultats en termes de promotion de l'égalité homme-femme ?	
	OBJECTIFS SPECIFIQUES AU GENRE : RESULTATS ATTENDUS	
	1. En lien avec les problématiques de genre identifiées, quels sont les changements attendus dans le projet en termes d'équité de genre ? <i>(contrôle et accès équitables aux opportunités, ressources et responsabilités sociales, économiques et politiques)</i>	
	2. Quels sont les indicateurs et moyens de vérification mesurant les progrès ou les échecs vers les changements désirés ? Est-il pertinent d'établir des indicateurs spécifiques au genre pour évaluer certains objectifs du projet ?	
	PARITE ET EQUITE DE GENRE DANS LA MISE EN OEUVRE	
	1. Comment les opinions des garçons/hommes et des filles/femmes sont-elles prises en compte pour prendre des décisions les concernant ?	
	2. Comment les actions mises en œuvre prennent-elles en compte les besoins et les priorités exprimés par les garçons/hommes et les filles/femmes <i>(dans l'analyse de situation ou au cours du projet)</i> en termes d'équité de genre ? <i>(contrôle et accès équitables aux opportunités, ressources et responsabilités sociales, économiques et politiques)</i>	
	3. Les moyens de mise en œuvre du projet (lieu, moment, matériel, compétences nécessaires...) prennent-ils en compte les capacités et les contraintes spécifiques des filles/femmes aussi bien que des garçons/hommes ?	
	4. Les populations sont-elles réellement impliquées dans le processus de sensibilisation ? Le projet assure-t-il, si cela est pertinent, une parité minimum entre hommes et femmes (filles et garçons) dans la participation aux activités ? La participation des hommes et des femmes est-elle sensible au genre ? <i>(par exemple, dans certains cas, il peut être plus pertinent d'aborder certains sujets séparément avec des hommes ou des femmes)</i>	
	5. Comment le projet pourrait-il promouvoir l'équité de genre au travers de la participation des enfants/jeunes ? Par exemple, des formations sur le genre sont-elles mises en place pour les clubs ou comités d'enfants / de jeunes ? Ces clubs et comités respectent-ils l'équité de genre ?	
	6. Les indicateurs du projet sont-ils sensibles au genre ? Sont-ils en lien avec l'étude de base, et permettent-ils un suivi sur les aspects liés au genre ?	

EVALUATION

(mi-parcours et finale)

APPLICATION DU PRINCIPE D'EQUITE DE GENRE	
1. La mise en œuvre / l'application du critère de genre sont-elles effectives dans le projet ? <i>Se référer aux questions de la section « planification ».</i>	
2. Le principe d'équité de genre a-t-il été respecté à chaque étape du projet (planification, suivi, mise en œuvre et évaluation) ? Si ce n'est pas le cas, quelles mesures correctives pourraient être prises ?	
3. Quelles leçons ont été tirées du projet ?	
4. Quels ajustements peuvent être prévus pour la suite du projet ?	
PARTICIPATION AU PROJET ET <i>EMPOWERMENT</i> / AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES	
1. Les filles/femmes ont-elles participé au processus de prise de décision dans les activités du projet (à chaque étape) ? Comment ont-elles été consultées ? Leurs opinions ont-elles été réellement prises en compte ? Si ce n'est pas le cas, quelles mesures correctives pourraient être prises ?	
2. Y a-t-il des signes montrant que les filles et les femmes sont capables d'agir comme agents de changement, grâce à une meilleure confiance en elles, à des compétences de leadership et à des capacités d'organisation ? Les acteurs du projet, particulièrement les filles et les femmes, sont-ils par exemple capables de partager leur expérience du projet et d'expliquer ses stratégies et méthodes sous-jacentes (signe d' <i>empowerment</i>) ?	
IMPACT	
1. Le projet a-t-il causé des changements en termes de contrôle et d'accès aux opportunités, ressources et responsabilités sociales, économiques et politiques entre garçons/hommes et filles/femmes ?	
2. Ces changements sont-ils potentiellement durables ? Expliquer pourquoi. Quelles erreurs ne doivent pas être reproduites ? Quels sont les facteurs positifs (externes ou liés au projet) sur lesquels s'appuyer à l'avenir ?	